

Pôle communication  
Tél. : 24 66 40

Vendredi 28 août 2015

## DOSSIER DE PRESSE

Assises de la santé 2015  
Do Kamo ! Être épanoui !



*Imaginons ensemble notre santé !*

**DO KAMO**  
**ÊTRE ÉPANOUI**  
ASSISES DE LA SANTÉ 2015

**DATES ET LIEUX DES SÉMINAIRES**  
NOUMÉA (UNC) > 22 AOÛT  
LIFOU (WÉ) > 26 AOÛT  
KONÉ > 5 SEPTEMBRE

ACCUEIL 7H30-FIN DE LA JOURNÉE 17H  
POSSIBILITÉ DE SE RESTAURER SUR PLACE  
**ENTRÉE GRATUITE**

GOUVERNEMENT DE LA  
NOUVELLE-CALÉDONIE

RETROUVEZ-NOUS ET PARTICIPEZ SUR  
<http://www.gouv.nc/assises-sante-dokamo>

## Objectif des Assises de la santé 2015

Les Assises de la santé sont une commande de la Nouvelle-Calédonie inscrite dans le discours de politique générale du président du gouvernement prononcé au Congrès le 13 avril 2015. Elles vont permettre un débat avec la société civile pour réfléchir ensemble à des pistes d'amélioration de notre système de santé.

Si la première étape des Assises de la santé a débuté en 2012 par un travail nécessaire d'état des lieux et de réflexion, l'étape suivante en 2015 vise à produire le matériau nécessaire à la construction d'un plan stratégique de la santé pour les dix prochaines années. Ce plan stratégique articulera toutes les politiques de santé et servira de feuille de route pour l'amélioration de notre système. Il s'agira de mettre en place une gouvernance plus cohérente, de repenser le financement du système et d'impulser une politique forte d'éducation et de promotion de la santé auprès de la population pour plus d'efficacité et de pertinence. Cela induit de repenser le service public, son administration et sa gouvernance en profondeur.

### Une démarche participative

Cette nouvelle étape est basée sur la concertation, la participation et l'implication des professionnels-experts de la santé publique, des partenaires privés (entreprises, associations...), des élus-décideurs et des citoyens-usagers. Dans toutes les étapes de l'action publique, c'est-à-dire de la conception à l'évaluation, en passant par la mise en place et le développement, l'ensemble de ces acteurs seront systématiquement intégrés.

### Un travail en amont

De juin à août 2015, quatre groupes de travail thématique ont mené un travail de dialogue et d'orientation visant à construire un cadre de réflexion pour préparer les séminaires publics. Ces groupes sont constitués d'experts, d'élus et d'associations. L'ensemble de ces réflexions a fait l'objet d'une restitution lors du comité de pilotage précédant les premiers séminaires.

### Les 3 séminaires provinciaux d'août et septembre 2015

Les séminaires provinciaux se dérouleront sur trois journées, dans la volonté d'étendre la réflexion à tout le pays. Chaque séminaire public débutera ses ateliers thématiques par une présentation du groupe de travail correspondant. Ils marqueront la dernière étape des Assises de la santé 2015.

- Le 26 août à DREHU (Lifou), au Faré provincial de Wé.
- Le 29 août à NOUMEA, à l'Université de Nouvelle-Calédonie (UNC).
- Le 5 septembre à KONE, à l'auditorium du Complexe Culturel.

Chaque journée débute à 7H30 et se termine à 17H. L'entrée est libre et ouverte à tout le monde.

## Les thématiques de réflexion

À partir des réalités socio-culturelles, des difficultés économiques, organisationnelles et des problèmes de santé reconnus comme majeurs en Nouvelle-Calédonie, 4 thématiques transversales permettent de cadrer à minima les échanges, durant les Assises.

### 1. Maîtrise des dépenses et modèle économique du système de santé

Le premier groupe étudie l'ensemble des mesures, voire des réformes, qui sont nécessaires à l'équilibre financier et budgétaire du système de santé, à très court terme, moyen et long terme.

### 2. L'optimisation du système de santé par la mutualisation des données, moyens, actions et suivi de l'état de santé des Calédoniens

Le second groupe de travail réfléchit sur les transformations qui sont nécessaires à l'optimisation et l'amélioration du système de santé (sa gouvernance, son organisation, son modèle économique, ses objectifs, ses actions), à court terme, moyen et long terme.

### 3. Promotion et éducation pour la santé face aux comportements à risques et aux maladies non-transmissibles.

Ce groupe a recherché l'ensemble des mesures visant à placer le Calédonien au centre de l'action publique et l'accompagner vers un état de complet bien-être physique, mental, social et spirituel.

### 4. Recherche-développement, formation et économie de la connaissance, articulées avec les patrimoines immatériels océaniques.

Ce quatrième groupe innove en proposant des orientations pour améliorer le système de santé calédonien par l'utilisation des patrimoines immatériels océaniques (sa gouvernance, son modèle économique et son organisation) à court terme, moyen et long terme.

## Des groupes de citoyens-usagers partenaires de l'évaluation des politiques de santé

Parallèlement à ces travaux, des groupes de citoyens-usagers issus de chaque province seront concertés sur la thématique n°3, afin de proposer des points de vue qualitatifs sur les politiques de santé calédoniennes. Ils traiteront ainsi plus particulièrement de la promotion et de l'éducation pour la santé face aux comportements à risques et aux maladies non-transmissibles.

### >> Pour donner son avis : un espace d'échange sur internet

Pour participer et donner son avis sur le système de santé calédonien aux **Assises de la santé 2015**, un espace de contribution dédié est à la disposition des usagers sur [www.gouv.nc/assises-sante-dokamo](http://www.gouv.nc/assises-sante-dokamo) via un formulaire de contribution.

Il permet aux organisateurs des Assises de les recontacter en fonction de leurs besoins. Une seule contribution est autorisée par thématique et par personne.

## ANNEXE 1

**Extrait de la déclaration de politique général du gouvernement  
Germain concernant la prévention sanitaire**

*« Notre système de soins est performant. Le niveau et la qualité de nos prestations médicales place la Nouvelle-Calédonie parmi les pays les plus développés de la zone. Avec quasiment 100 milliards de dépenses par an, la santé représente le double du budget propre de la Nouvelle-Calédonie. Et nous avons décidé de poursuivre l'amélioration de nos infrastructures sanitaires, avec la construction du Médipôle, du nouveau centre hospitalier du Nord et d'un pôle hospitalier privé. Mais notre régime maladie reste structurellement déficitaire. **Le gouvernement doit donc rechercher de nouvelles solutions pour assurer de façon pérenne l'équilibre du RUAMM.** Avec plus de la moitié de notre population en surpoids, 26 % d'obèses et 8 % de diabétiques, la consommation massive d'alcool et de sucres, la mauvaise hygiène de vie, les mauvais réflexes alimentaires et les addictions constituent la première cause de dégradation de l'état de santé des Calédoniens. La lutte contre ces comportements constitue une priorité pour le gouvernement, à travers une éducation sanitaire à l'école, en entreprise, en milieux associatif et communautaire, ainsi que des mesures réglementaires. Il est clair que nous ne consacrons pas suffisamment de moyens à la prévention. Dans le budget de l'agence sanitaire et sociale, cette action ne représente qu'1,5 %. C'est notoirement insuffisant. C'est la raison pour laquelle je proposerai qu'un effort particulier lui soit consacré. La prévention, c'est la seule mesure susceptible d'améliorer, sur le long terme, la santé des Calédoniens, dont plus d'un sur six est aujourd'hui suivi pour une longue maladie. **Tous ces sujets seront au cœur des prochaines assises de la santé, qui se tiendront en 2015 avec l'ensemble des acteurs concernés** ».*

## ANNEXE 2

### Introduction aux Assises de la santé 2015

*Notre système de SANTE est performant, mais il coûte cher. Près de 100 milliards FCFP de dépenses par an. Dans un contexte de morosité économique, il importe de faire émerger une gouvernance forte par l'évaluation de notre système de santé, de ses pratiques, de son efficience, sa cohérence, son efficacité, et surtout sa pertinence.*

*Remettre les politiques de santé au cœur de l'action publique, c'est les définir comme transversales, intersectorielles, vecteurs de cohésion calédonienne. La santé de tous doit être centrale dans l'intérêt général, et l'améliorer, c'est contribuer à faire société plus encore !*

*Mais pour cela, l'action publique doit-être mieux articulée avec la société calédonienne, plus en lien avec les personnes, leurs environnements et leurs réalités socioculturelles. De cette façon l'usager-citoyen sera bel et bien replacé au centre de notre système de santé.*

*Les Calédoniens doivent faire face principalement à des difficultés sanitaires et sociales liées aux conduites à risques, comme les conduites addictives par exemple, ou encore aux conséquences des maladies non-transmissibles comme avec l'obésité et le surpoids.*

*Il me semble important d'avoir une vision d'un système de santé soutenable, durable et équitable ; qui fasse le pari d'accompagner tous les Calédoniens et calédoniennes dans les comportements de bonne santé.*

*Notre système de santé doit permettre aux Calédoniens, dès le plus jeune âge, une meilleure estime de soi en impulsant une nouvelle définition de l'être humain, celui en relation, fondement du **DO KAMO**, de l'**Être épanoui** !*

*L'optique de ces Assises de la santé 2015, c'est de penser la santé collectivement, de participer à la construction d'un pays en bonne santé avec des êtres épanouis, responsables et solidaires.*

*Les Assises de la santé 2015 permettront de repenser et d'améliorer notre système de santé.*

*C'est pourquoi, je vous invite à participer pleinement à ces Assises, et « **IMAGINER ENSEMBLE NOTRE SANTE** ! »*

Mme Valentine EURISOUKE  
membre du gouvernement en charge de la santé,  
de la jeunesse et des sports

## ANNEXE 3

### **Pilotes des 4 groupes de travail (correspondant aux 4 thématiques abordées) :**

Groupe 1 - Nathalie DOUSSY - Directrice de la branche santé de la CAFAT

Groupe 2 - Bertrand CUENCA - Adjoint à la directrice de la branche santé de la CAFAT

Groupe 3 - Bernard ROUCHON - Directeur de l'agence sanitaire et sociale

Groupe 4 - André BARDOT - Gestionnaire d'établissements sanitaire et médicaux sociaux